

Armes à feu - Le PLC et le NPD aideront-ils les conservateurs?

Suzanne Laplante-Edward, Pierrefond

Le Devoir, 3 novembre 2009

Demain, la Chambre des communes votera sur le projet de loi d'initiative parlementaire C-391, un projet de loi qui propose d'abroger l'enregistrement des armes à feu sans restriction et d'effacer les données contenues dans le registre des armes.

La Loi sur les armes à feu est un monument érigé en mémoire des victimes du massacre de l'École polytechnique, y compris ma fille, Anne-Marie Edward. Je suis déçue que le Parti conservateur du Canada, qui prétend être le parti de la loi et de l'ordre, choisisse d'ignorer les policiers, les victimes et la grande majorité des Canadiens et poursuive son ordre du jour visant à démanteler le contrôle des armes à feu.

Je suis déçue que les dirigeants du Parti libéral et du NPD ne semblent pas prêts à les arrêter. Je suis déçue qu'ils prétendent que le C-391 est un projet de loi d'initiative parlementaire qu'ils ne peuvent freiner. Le C-391 est clairement un projet de loi du gouvernement: le premier ministre, le Parti conservateur et ses alliés ont dépensé des centaines de milliers de dollars pour pousser le passage de ce projet de loi.

À recommencer

Il y a quelques mois, je suis allée à Ottawa pour rappeler aux parlementaires la dévastation que peut faire une seule carabine en seulement 22 minutes. C'est le temps qu'il a fallu au meurtrier de Polytechnique pour blesser 27 femmes et en tuer 14.

Le 22 avril dernier, dans un geste étonnant de solidarité, le NPD et les libéraux ont aidé le passage d'une motion du Bloc québécois rappelant l'importance du registre des armes à feu et dénonçant les efforts visant à affaiblir sa portée. Alors qu'un membre de l'opposition libérale a voté contre la motion et que quelques membres du NPD se sont abstenus de voter, M. Ignatieff et M. Layton, le fondateur de la campagne du ruban blanc, m'ont assuré personnellement qu'ils empêcheraient Stephen Harper d'arriver à son but.

Après le décompte des votes gagnants, les élus m'ont spontanément fait une ovation. D'où j'étais, dans la galerie des visiteurs, cette reconnaissance m'a tellement émue que je riais et pleurais à la fois. Je pensais avoir obtenu une petite victoire pour les victimes de la violence des armes à feu. Qui aurait cru que, quelques mois plus tard, les conservateurs reviendraient à la charge pour démanteler l'enregistrement et pour faire fi des recommandations des policiers et les experts en sécurité du public?

De l'action, pas des larmes

Après la mort de ma fille Anne-Marie, je me suis investie à temps plein pour améliorer les contrôles sur les armes non restreintes, une catégorie qui comprend l'arme à feu utilisée le 6 décembre 1989. En 1995, avec les familles de Polytechnique, nous avons lutté de toutes nos forces pour faire adopter la Loi sur les armes à feu.

Quelle imposition terrible, quel grave fardeau pose l'enregistrement des armes à feu? Leurs propriétaires doivent remplir un formulaire en indiquant quelles armes à feu ils possèdent. Sans cette information, il n'y a aucun moyen pour les policiers de garder les armes hors de portée de personnes dangereuses, d'associer les armes à feu à leurs propriétaires ou de les tenir responsables.

Nous, les victimes de la violence par arme à feu, nous voulons plus que des larmes et des paroles en l'air, nous voulons des actions concrètes.

Le Ruger Mini 14, l'arme semi-automatique utilisée à Polytechnique, est encore et toujours vendu comme un fusil de chasse sans restriction. Avec C-391, nous ne saurons plus qui possède cette arme, ni quels sont les sept millions d'autres carabines et fusils en circulation au Canada. Si les conservateurs réussissent dans leur machination politique, il n'y aura plus aucune information disponible sur ces armes à feu.

Les armes d'épaule tuent tout comme les armes de poing. Les groupes de femmes en régions ont dit à plusieurs reprises qu'ils ont besoin de contrôles stricts sur toutes les armes à feu pour assurer la protection des enfants et des femmes, surtout en milieu rural. Les policiers ont également dit que tous les propriétaires d'armes à feu doivent obtenir un permis et que toutes les armes à feu doivent être enregistrées. Ils ont ajouté que presque la moitié des armes à feu utilisées lors de crime au pays sont des carabines et des fusils de chasse.

À quelques semaines du 20e anniversaire de ce jour tragique de la tuerie de Polytechnique, il se peut que seul Gilles Duceppe reste fidèle à sa parole. Il est clair que le lobby des armes à feu canadien (comme la NRA américaine) et les conservateurs ont beaucoup d'argent à dépenser pour des campagnes et de la publicité. Je compte fermement que nous aurons, cette fois encore, l'appui des partis d'opposition.

Nous avons besoin d'un registre national des armes à feu. Des vies en dépendent.